



Sursis de 16 mois pour la SAQ des Forges au centre-ville de Trois-Rivières : une juste décision

Montréal, le 17 mai – Vivre en Ville se réjouit de l'intervention des acteurs socioéconomiques et élus de la Mauricie et du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, Yves-François Blanchet, afin de maintenir la succursale du centre-ville de la Société des Alcools du Québec ouverte jusqu'à l'automne 2014. Vivre en Ville salue la décision prise par la SAQ et souhaite que le délai mène à une étude en profondeur des impacts des localisations des points de vente.

Un enjeu majeur de développement durable

En tant que société publique, ayant un devoir d'exemplarité en développement durable, la SAQ doit revoir ses pratiques immobilières et privilégier les localisations centrales : « Les organismes publics, dans leurs choix de localisations, doivent intégrer la préoccupation liée à leur impact sur l'aménagement du territoire. La proximité des activités quotidiennes d'achats, de travail ou d'études et la vitalité des milieux habités est incontournable pour que le Québec atteigne ses objectifs de réduction de 25% des émissions de gaz à effet de serre et baisse sa dépendance au pétrole » a indiqué le directeur général de Vivre en Ville, Christian Savard.

Au sujet de la succursale des Forges, le ministre Blanchet a déclaré il y a quelques jours : « La dévitalisation d'un centre-ville, c'est une aberration, et ce, non seulement en termes économiques, mais aussi en termes de développement durable ». En effet, en fermant des boutiques rentables situées dans les noyaux urbains, la SAQ contribue à la dévitalisation de ces secteurs, y contrecarre les efforts de redynamisation et entrave les équilibres économiques et sociaux existants. Parallèlement, en privilégiant une localisation en périphérie urbaine, elle soutient l'étalement urbain, un mode d'aménagement qui éloigne le Québec du développement de collectivités viables.

Des milieux de vie habités et économes!

Selon Vivre en Ville, les décisions de délocalisation ont un impact globalement négatif sur les finances publiques. Malgré un chiffre d'affaires potentiellement accru dans une surface plus vaste en périphérie, il est en effet à craindre que les bénéfices se fassent au détriment des communautés locales et de l'État – sans même parler des clients eux-mêmes.

info@vivreenville.org | www.vivreenville.org | twitter.com/vivreenville | facebook.com/vivreenville

■ QUÉBEC

CENTRE CULTURE ET ENVIRONNEMENT
FRÉDÉRIC BACK
870, avenue de Salaberry, bureau 311
Québec (Québec) G1R 2T9
T. 418.522.0011

■ MONTRÉAL

MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
50, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 480
Montréal (Québec) H2X 3V4
T. 514.394.1125

■ GATINEAU

MAISON AUBRY
177, Promenade du Portage, 3^e étage
Gatineau (Québec) J8X 2K4
T. 819.205.2053



VIVRE EN VILLE
la voie des collectivités viables

« Il y a une responsabilité, pour l'État et les municipalités concernées, de veiller à ce que les décisions de déménagements en périphérie ne mettent pas en péril l'équilibre des finances publiques, avec les factures imposantes liées aux infrastructures dans un mode d'étalement urbain, et ne fragilisent pas davantage le budget des ménages dépendants de la voiture », a conclu M. Savard.

– 30 –

À propos de Vivre en Ville

Organisation d'intérêt public, Vivre en Ville contribue, partout au Québec, au développement de collectivités viables, œuvrant tant à l'échelle du bâtiment qu'à celles de la rue, du quartier et de l'agglomération. Par ses actions, Vivre en Ville stimule l'innovation et accompagne les décideurs, les professionnels et les citoyens dans le développement de milieux de vie de qualité, prospères et favorables au bien-être de chacun, dans la recherche de l'intérêt collectif et le respect de la capacité des écosystèmes.

Source :

Philippe Cousineau Morin
Coordonnateur – Affaires publiques et communications
514-799-1906
philippe.cousineaumorin@vivreenville.org